

Power Corporation annonce ses résultats financiers du deuxième trimestre de 2023

Les lecteurs sont priés de se reporter aux sections intitulées Mesures financières non conformes aux normes IFRS et Déclarations prospectives, qui figurent plus loin dans le présent communiqué. Tous les chiffres sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Montréal (Québec), le 10 août 2023 – Power Corporation du Canada (Power Corporation ou la Société) (TSX : POW) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023.

Power Corporation Résultats consolidés pour la période close le 30 juin 2023

FAITS SAILLANTS^[1]

Power Corporation

- Le bénéfice net^[2] s'est chiffré à 501 M\$, ou 0,75 \$ par action^[3], pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à 601 M\$, ou 0,89 \$ par action, en 2022.
Le bénéfice net ajusté^{[2][4]} s'est chiffré à 847 M\$, ou 1,27 \$ par action, comparativement à 647 M\$, ou 0,97 \$ par action, au deuxième trimestre de 2022.
- Au 30 juin 2023, la valeur de l'actif net ajustée par action^[4] se chiffrait à 48,86 \$, comparativement à 41,91 \$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 16,6 %. Au 30 juin 2023, la valeur comptable par action participante^[5] de la Société se chiffrait à 31,43 \$, un montant comparable à celui au 31 décembre 2022.
- En 2023, la Société a racheté aux fins d'annulation 3,5 millions d'actions comportant des droits de vote limités, pour un montant total de 123 M\$ au 30 juin 2023.
- L'apport au bénéfice net provenant des sociétés en exploitation cotées en bourse s'est chiffré à 496 M\$ au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 669 M\$ en 2022.
L'apport au bénéfice net ajusté provenant des sociétés en exploitation cotées en bourse s'est chiffré à 842 M\$ au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 715 M\$ en 2022.

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco)

- Le bénéfice net du deuxième trimestre s'est chiffré à 498 M\$, comparativement à 823 M\$ au deuxième trimestre de 2022.
Le bénéfice net ajusté^[6] s'est chiffré à 920 M\$, comparativement à 903 M\$ au deuxième trimestre de 2022.
- Le 31 mai 2023, Lifeco a annoncé une entente visant la vente de Putnam Investments à Franklin Templeton, qui vise à dégager de la valeur pour les actionnaires et à concentrer davantage ses activités américaines sur les marchés hautement attrayants de la retraite et de la gestion de patrimoine pour les particuliers.
- Au deuxième trimestre de 2023, Lifeco a annoncé les acquisitions complémentaires d'Investment Planning Counsel et de Value Partners, qui fourniront à l'exploitation canadienne de nouvelles capacités lui permettant d'offrir une plateforme de gestion de patrimoine et d'assurance complète de premier plan pour les conseillers indépendants.

Société financière IGM Inc. (IGM ou la Financière IGM)

- Le bénéfice net du deuxième trimestre s'est chiffré à 138,2 M\$, comparativement à 207,1 M\$ au deuxième trimestre de 2022.
Le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 205,5 M\$ au deuxième trimestre de 2023, comparativement à 207,1 M\$ en 2022.
- L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques^[5], totalisaient 402,8 G\$ au 30 juin 2023, comparativement à 376,5 G\$ au 31 mars 2023 et à 305,0 G\$ au 30 juin 2022.

Groupe Bruxelles Lambert (GBL)

- GBL a déclaré une valeur de l'actif net^[5] de 17,5 G€ au 30 juin 2023, ou 119,30 € par action, comparativement à 17,8 G€, ou 116,18 € par action, au 31 décembre 2022.
- Au deuxième trimestre de 2023, GBL a complété des rachats d'actions pour un montant de 132 M€ et, au cours du semestre clos le 30 juin 2023, a complété des rachats d'actions pour un montant total de 279 M€.

Sagard Holdings Inc. (Sagard)

- Le 6 juillet 2023, Sagard a annoncé la conclusion de nouveaux partenariats stratégiques avec Abu Dhabi Developmental Holding Co. (ADQ), une société de portefeuille et de placement établie à Abu Dhabi, et la Banque de Montréal. Sagard élargira également son partenariat existant avec Lifeco.

[1] Les données des périodes comparatives ont été retraitées à la suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9, le 1^{er} janvier 2023. De plus, les résultats comparatifs ont été retraités afin d'exclure les activités abandonnées relatives à Putnam du bénéfice net ajusté. Se reporter aux sections Mode de présentation et Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figurent plus loin dans le présent communiqué.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[3] Tous les montants par action se rapportent aux actions participantes de la Société.

[4] Le bénéfice net ajusté et la valeur de l'actif net ajustée sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net ajusté par action et la valeur de l'actif net ajustée par action sont des ratios financiers non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[5] Se reporter à la section Autres mesures, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[6] Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental », une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.



DEUXIÈME TRIMESTRE

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 501 M\$, ou 0,75 \$ par action, comparativement à 601 M\$, ou 0,89 \$ par action, en 2022.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes ^[1] s'est chiffré à 847 M\$, ou 1,27 \$ par action, comparativement à 647 M\$, ou 0,97 \$ par action, en 2022.

Apport au bénéfice de Power Corporation

(en millions de dollars, sauf les montants par action)		Bénéfice net ajusté		Bénéfice net	
		2023	2022	2023	2022
Lifeco ^[2]		628	601	340	548
IGM ^[2]		128	129	86	129
GBL ^[2]		90	(44)	90	(44)
Incidence de la consolidation ^[3]		(4)	29	(20)	36
Sociétés en exploitation cotées en bourse		842	715	496	669
Sagard et Power Sustainable ^[4]		3	(56)	3	(56)
ChinaAMC ^[5]		–	15	–	15
Autres placements et entreprises autonomes		110	49	110	49
		955	723	609	677
Activités propres et autres ^[6]		(108)	(76)	(108)	(76)
		847	647	501	601
Par action participante		1,27	0,97	0,75	0,89
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)		665,8	670,9	665,8	670,9

Sociétés en exploitation cotées en bourse : L'apport au bénéfice net s'est chiffré à 496 M\$, et l'apport au bénéfice net ajusté s'est chiffré à 842 M\$, soit une diminution de 25,9 % et une augmentation de 17,8 %, respectivement, par rapport au deuxième trimestre de 2022.

Lifeco : L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté ont respectivement diminué de 38,0 % et augmenté de 4,5 %. Les résultats de Putnam ont été classés en tant qu'activités abandonnées et ont été exclus du bénéfice net ajusté.

IGM : L'apport au bénéfice net a diminué de 33,3 %, et l'apport au bénéfice net ajusté a été comparable à celui de 2022. Le bénéfice net du deuxième trimestre de 2023 inclut des charges de restructuration de 76 M\$ après impôt, puisqu'IGM a mis en œuvre des mesures au cours du trimestre lui permettant d'investir dans ses activités tout en réduisant de façon durable ses dépenses.

GBL : L'apport au bénéfice net s'est établi à 90 M\$. Les résultats comprennent la quote-part revenant à la Société d'un recouvrement net de 37 M\$ pour le deuxième trimestre de 2023 se rapportant à la diminution du passif au titre des droits de vente des participations ne donnant pas le contrôle dans le Groupe Webhelp (Webhelp), déduction faite des charges liées au régime de rémunération incitative des employés de Webhelp. Au moment de la finalisation de la transaction visant à combiner les activités de Webhelp et de Concentrix Corporation, annoncée à la fin du premier trimestre de 2023, les passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle de GBL seront éteints sans que cela n'ait d'incidence sur la trésorerie de GBL.

Sagard et Capitaux durables Power Inc. (Power Sustainable) : Le bénéfice net comprend un apport négatif de 2 M\$ de Power Sustainable et un apport positif de 5 M\$ de Sagard.

Autres placements et entreprises autonomes : Le bénéfice net comprend un recouvrement de 97 M\$ lié à la vente de la participation de la Société dans Bellus Santé inc. (Bellus) au deuxième trimestre de 2023.

Les ajustements du deuxième trimestre de 2023, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence nette défavorable de 346 M\$, ou 0,52 \$ par action, sur le bénéfice et se rapportaient principalement à la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco et d'IGM. Les ajustements du deuxième trimestre de 2022 représentaient une incidence nette défavorable de 46 M\$, ou 0,08 \$ par action, sur le bénéfice et se rapportaient principalement à la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco.

[1] Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[2] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco, IGM et GBL.

[3] Pour obtenir davantage d'information, se reporter au tableau détaillé à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté du plus récent rapport de gestion de la Société.

[4] Comprend le bénéfice (la perte) provenant des plateformes de placement dans des actifs alternatifs, y compris les filiales contrôlées et consolidées.

[5] China Asset Management Co., Ltd. (ChinaAMC).

[6] Comprend les charges d'exploitation et autres charges, les dividendes sur les actions non participantes de la Société et les activités propres de la Corporation Financière Power (Financière Power). Se reporter au Sommaire des résultats ci-après.



SEMESTRE

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 814 M\$, ou 1,22 \$ par action, comparativement à 1 463 M\$, ou 2,17 \$ par action, en 2022.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes^[1] s'est chiffré à 1 373 M\$, ou 2,06 \$ par action, comparativement à 1 089 M\$, ou 1,62 \$ par action, en 2022.

Apport au bénéfice de Power Corporation

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Bénéfice net ajusté		Bénéfice net	
	2023	2022	2023	2022
Lifeco ^[2]	1 189	1 075	744	1 436
IGM ^[2]	256	264	323	264
GBL ^[2]	109	(73)	109	(73)
Incidence de la consolidation ^[3]	(18)	62	(145)	85
Sociétés en exploitation cotées en bourse	1 536	1 328	1 031	1 712
Sagard et Power Sustainable ^[4]	(85)	(137)	(85)	(147)
ChinaAMC	2	28	(52)	28
Autres placements et entreprises autonomes	126	48	126	48
	1 579	1 267	1 020	1 641
Activités propres et autres ^[5]	(206)	(178)	(206)	(178)
	1 373	1 089	814	1 463
Par action participante	2,06	1,62	1,22	2,17
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	666,3	673,3	666,3	673,3

[1] Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[2] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco, IGM et GBL.

[3] Pour obtenir davantage d'information, se reporter au tableau détaillé à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté du plus récent rapport de gestion de la Société.

[4] Comprend le bénéfice (la perte) provenant des plateformes de placement dans des actifs alternatifs, y compris les filiales contrôlées et consolidées.

[5] Comprend les charges d'exploitation et autres charges, les dividendes sur les actions non participantes de la Société et les activités propres de la Financière Power. Se reporter au Sommaire des résultats ci-après.



Great-West Lifeco, la Financière IGM et Groupe Bruxelles Lambert

Résultats pour le trimestre clos le 30 juin 2023

L'information ci-dessous est tirée des rapports de gestion du deuxième trimestre de Lifeco et d'IGM, tels qu'elles les ont respectivement préparés et publiés conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) ou sur leurs sites Web, au www.greatwestlifeco.com et au www.igmfinancial.com. L'information ci-dessous portant sur GBL est tirée de l'information publiée par GBL dans son rapport semestriel au 30 juin 2023. Pour obtenir plus d'information sur les résultats de GBL, consulter son site Web, au www.gbl.be.

GREAT-WEST LIFECO INC.

DEUXIÈME TRIMESTRE

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 498 M\$, ou 0,53 \$ par action, comparativement à 823 M\$, ou 0,88 \$ par action, en 2022.

Le bénéfice net ajusté^[1] attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 920 M\$, ou 0,99 \$ par action, comparativement à 903 M\$, ou 0,97 \$ par action, en 2022.

Les ajustements du deuxième trimestre de 2023, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence défavorable nette de 422 M\$, comparativement à une incidence défavorable nette de 80 M\$ en 2022. Les ajustements de Lifeco comprennent ce qui suit :

- L'expérience sur le marché par rapport aux attentes, représentant un montant négatif de 79 M\$.
- Des pertes réalisées^[2] de 121 M\$ à la suite du rééquilibrage des actifs excédentaires au Royaume-Uni visant à tirer parti de la hausse des taux à court terme et à améliorer les sensibilités aux taux d'intérêt futurs.
- Une incidence défavorable de 4 M\$ sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction.
- Des coûts d'acquisition et de désinvestissement de 158 M\$ au sein de l'exploitation américaine et de l'exploitation européenne.
- Des charges de restructuration et d'intégration de 20 M\$ au sein de l'exploitation américaine.
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée de 36 M\$.
- Les activités abandonnées relatives à Putnam, représentant une perte nette de 4 M\$.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

DEUXIÈME TRIMESTRE

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 138,2 M\$, ou 0,58 \$ par action, comparativement à 207,1 M\$, ou 0,87 \$ par action, en 2022.

Le bénéfice net ajusté^[3] attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 205,5 M\$, ou 0,86 \$ par action, pour le deuxième trimestre de 2023, comparativement à 207,1 M\$, ou 0,87 \$ par action, en 2022. Les ajustements du deuxième trimestre de 2023, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence défavorable nette de 67,3 M\$ et comprennent ce qui suit :

- Des charges de restructuration et d'autres charges de 76,2 M\$ découlant d'une rationalisation et d'une simplification des activités d'IGM.
- Une diminution de 6,2 M\$, comptabilisée de façon prospective au deuxième trimestre, du profit comptabilisé par IGM au premier trimestre à la vente d'une partie de sa participation dans Lifeco^[4].
- L'ajustement de Lifeco lié à IFRS 17, d'un montant de 15,1 M\$, représentant un changement d'estimation comptabilisé de façon prospective^[4].

Au 30 juin 2023, l'actif géré et l'actif sous services-conseils^[5] totalisaient 261,1 G\$, soit une hausse de 7,9 % par rapport au deuxième trimestre de 2022 et une hausse par rapport à 260,4 G\$ au 31 mars 2023.

GROUPE BRUXELLES LAMBERT

DEUXIÈME TRIMESTRE

GBL a déclaré un bénéfice net de 373 M€, comparativement à une perte nette de 204 M€ en 2022.

Au 30 juin 2023, GBL a déclaré une valeur de l'actif net^[5] de 17 502 M€, ou 119,30 € par action, comparativement à 17 775 M€, ou 116,18 € par action, au 31 décembre 2022.

[1] Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental ». Pour obtenir davantage d'information, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[2] Se rapportent aux actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

[3] Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Pour obtenir davantage d'information, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[4] Éliminé dans l'incidence de la consolidation.

[5] Se reporter à la section Autres mesures, qui figure plus loin dans le présent communiqué.



Sagard et Power Sustainable

Résultats pour le trimestre clos le 30 juin 2023

Sagard et Power Sustainable comprennent les résultats des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, lesquels incluent les produits tirés des activités de gestion d'actifs et des activités d'investissement. Les activités de gestion d'actifs comprennent le bénéfice tiré des honoraires (une mesure financière non conforme aux normes IFRS; se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué), lequel correspond aux honoraires de gestion, moins les charges liées aux plateformes de placement. Les activités de gestion d'actifs comprennent également l'intéressement aux plus-values et les produits tirés des autres activités de gestion. Les activités d'investissement comprennent quant à elles les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans les fonds d'investissement gérés par chaque plateforme et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées détenues au sein des plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Pour obtenir davantage d'information, se reporter au tableau qui figure plus loin dans le présent communiqué.

DEUXIÈME TRIMESTRE

Le bénéfice net des plateformes de placements dans des actifs alternatifs s'est chiffré à 3 M\$, comparativement à une perte nette de 56 M\$ pour le trimestre correspondant de 2022.

Le bénéfice net de 3 M\$ du deuxième trimestre inclut :

- un apport négatif de 18 M\$ des activités de gestion d'actifs de Sagard et Power Sustainable;
- un apport positif de 21 M\$ des activités d'investissement, incluant un apport positif de 18 M\$ de Sagard et de 3 M\$ de Power Sustainable.

Sommaire de l'actif géré ^[1] (incluant les engagements non capitalisés) :

(en milliards de dollars)	30 juin 2023	30 juin 2022
Sagard ^[2]	18,5	16,4
Power Sustainable	3,3	2,8
Total	21,8	19,2
Pourcentage de l'actif géré de tierces parties et d'entreprises associées	87 %	85%

Autres placements et entreprises autonomes

Résultats pour le trimestre clos le 30 juin 2023

Les autres placements et entreprises autonomes comprennent les placements de la Société dans des fonds d'investissement et de couverture, ainsi que la quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises autonomes.

DEUXIÈME TRIMESTRE

AUTRES PLACEMENTS

Les autres produits tirés des placements comprennent un recouvrement de 97 M\$ lié à la vente de la participation de la Société dans Bellus, une société biopharmaceutique canadienne ayant atteint un stade de croissance avancé. Le 28 juin 2023, Bellus a complété une transaction dans le cadre de laquelle elle a été acquise par GSK plc à un prix de 14,75 \$ US par action, payable en trésorerie. Après la fin du trimestre, la Société a reçu un produit d'environ 97 M\$ (73 M\$ US). La participation dans Bellus a été comptabilisée en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence, et sa valeur comptable était nulle.

ENTREPRISES AUTONOMES

Au deuxième trimestre de 2023, le bénéfice net des entreprises autonomes s'est chiffré à 8 M\$, comparativement à un bénéfice net de 27 M\$ en 2022.

Au 30 juin 2023, la juste valeur des entreprises autonomes s'élevait à 0,8 G\$, comparativement à 1,0 G\$ au 30 juin 2022.

[1] Se reporter à la section Autres mesures, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[2] Inclut la participation dans Wealthsimple Financial Corp. (Wealthsimple) évaluée à 0,9 G\$ au 30 juin 2023 (soit le même montant qu'au 30 juin 2022) et exclut l'actif géré des activités de gestion de patrimoine de Sagard.



Valeur de l'actif net ajustée et fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes

Au 30 juin 2023

VALEUR DE L'ACTIF NET AJUSTÉE

La valeur de l'actif net ajustée est présentée pour Power Corporation et correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille sur une base combinée (la valeur de l'actif brut), moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Pour une description et un rapprochement, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

Au 30 juin 2023, la valeur de l'actif net ajustée par action de la Société se chiffrait à 48,86 \$, comparativement à 41,91 \$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 16,6 %.

	(en millions de dollars, sauf les montants par action)	30 juin 2023	31 décembre 2022	Variation (en %)
Sociétés en exploitation cotées en bourse	Lifeco ^[1]	24 446	19 414	26
	IGM	5 966	5 592	7
	GBL	2 303	2 388	(4)
		32 715	27 394	19
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs	Sagard ^[2]	970	977	(1)
	Power Sustainable ^[2]	1 340	1 478	(9)
		2 310	2 455	(6)
Autres	ChinaAMC ^[1]	–	1 150	–
	Entreprises autonomes ^[3]	813	829	(2)
	Autres actifs et investissements	527	559	(6)
	Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 717	1 277	34
		3 057	3 815	(20)
	Valeur de l'actif brut	38 082	33 664	13
	Passif et actions privilégiées	(5 634)	(5 701)	1
	Valeur de l'actif net ajustée	32 448	27 963	16
	Actions en circulation (en millions)	664,0	667,1	
	Valeur de l'actif net ajustée par action	48,86	41,91	17

[1] Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété une transaction en vertu de laquelle la participation dans ChinaAMC a été combinée au sein d'IGM. Dans le cadre d'une entente distincte, IGM a vendu à la Financière Power environ 15,2 millions d'actions ordinaires de Lifeco, représentant une participation de 1,6 % dans Lifeco.

[2] Comprend les sociétés de gestion des plateformes de placement à leur valeur comptable.

[3] Comprend La Compagnie Électrique Lion (Lion), LMPG inc. (LMPG) et Peak Achievement Athletics Inc. (Peak).

Participation de Power Corporation dans les sociétés en exploitation cotées en bourse

	Participation ^[1] (%)	Actions détenues ^[1] (en millions)	Prix de l'action	
			30 juin 2023	31 décembre 2022
Lifeco	68,2	635,5	38,47 \$	31,30 \$
IGM	62,1	147,9	40,33 \$	37,80 \$
GBL ^[2]	15,5	22,8	72,16 €	74,58 €

[1] Au 30 juin 2023.

[2] Détenue par l'entremise de Parjointco SA (Parjointco), une entreprise contrôlée conjointement (50 %).



FONDS PROPRES ATTRIBUABLES AUX DÉTENTEURS D' ACTIONS PARTICIPANTES

La valeur comptable par action participante représente les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation, divisés par le nombre d'actions participantes en circulation à la fin de la période de présentation de l'information financière. Le calcul des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes correspond à l'actif total de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, incluant les participations dans les filiales présentées selon la méthode de la mise en équivalence, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées.

Au 30 juin 2023, la valeur comptable par action participante de la Société se chiffrait à 31,43 \$, un montant comparable à celui au 31 décembre 2022.

	(en millions de dollars, sauf les montants par action)	30 juin 2023	31 décembre 2022	Variation (en %)
Sociétés en exploitation cotées en bourse	Lifeco	14 870	14 579	2
	IGM	3 464	3 607	(4)
	GBL	3 498	3 314	6
		21 832	21 500	2
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs	Sagard	712	714	–
	Power Sustainable	1 037	1 134	(9)
		1 749	1 848	(5)
Autres	ChinaAMC	–	783	–
	Entreprises autonomes ^[1]	683	678	1
	Autres actifs et investissements	527	504	5
	Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 717	1 277	34
		2 927	3 242	(10)
	Total de l'actif	26 508	26 590	–
	Passif et actions privilégiées	(5 634)	(5 664)	1
	Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	20 874	20 926	–
	Actions en circulation (en millions)	664,0	667,1	
	Valeur comptable par action participante	31,43	31,37	–

[1] Comprend Lion, LMPG et Peak.



Dividende sur les actions participantes de Power Corporation

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 52,50 ¢ par action sur les actions privilégiées participantes et sur les actions comportant des droits de vote limités de la Société, payable le 1^{er} novembre 2023 aux actionnaires inscrits le 29 septembre 2023.

Dividendes sur les actions privilégiées non participantes de Power Corporation

Le conseil d'administration a également déclaré des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées de la Société, payables le 15 octobre 2023 aux actionnaires inscrits le 22 septembre 2023.

Série	Symbole boursier	Montant	Série	Symbole boursier	Montant
Série A	POW.PR.A	35 ¢	Série D	POW.PR.D	31,25 ¢
Série B	POW.PR.B	33,4375 ¢	Série G	POW.PR.G	35 ¢
Série C	POW.PR.C	36,25 ¢			

Renseignements à l'intention des investisseurs

Accès aux documents sur les résultats trimestriels :

Le communiqué et le rapport aux actionnaires portant sur les résultats du deuxième trimestre sont accessibles sur le site Web de Power Corporation, au : www.powercorporation.com/fr/investisseurs

Relations avec les investisseurs :

514-286-7400
relations.investisseurs@powercorp.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels :

Power Corporation tiendra une conférence téléphonique et webdiffusion audio en direct sur les résultats le vendredi 11 août 2023, à 8 h 30 (heure de l'Est). Une période de questions et réponses à l'intention des analystes suivra la présentation. Les actionnaires, les investisseurs et les autres parties prenantes sont invités à participer en mode écoute seulement.

La webdiffusion audio ainsi que les documents relatifs à la présentation seront disponibles au <https://www.powercorporation.com/fr/investisseurs/evenements-et-presentations/>.

Pour participer par téléphone, veuillez composer le 1-800-319-4610, sans frais en Amérique du Nord, ou le 416-915-3239 pour les appels locaux provenant de la région de Toronto.

Une rediffusion de la conférence téléphonique sera disponible à partir de 11 h 30 (heure de l'Est) le 11 août 2023 et jusqu'au 12 novembre 2023 en composant le 1-855-669-9658, sans frais en Amérique du Nord, suivi du code d'accès 0289#. Une version archivée de la webdiffusion sera également disponible sur le site Web de Power Corporation.

À propos de Power Corporation

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site www.PowerCorporation.com.

Au 30 juin 2023, Power Corporation détenait les intérêts économiques suivants :

100 % – Financière Power		www.powerfinancial.com
68,2 %	Great-West Lifeco (TSX : GWO)	www.greatwestlifeco.com
62,1 %	Financière IGM (TSX : IGM)	www.igmfinancial.com
15,5 %	GBL ^[1] (Euronext : GBLB)	www.gbl.be
54,2 %	Wealthsimple ^[2]	www.wealthsimple.com
Plateformes de placement		
100 %	Sagard ^[3]	www.sagard.com
100 %	Power Sustainable	www.powersustainable.com

[1] Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %).

[2] Participation non diluée détenue par Portag3 Ventures Limited Partnership (Portage Ventures I), la Financière Power et IGM, représentant une participation entièrement diluée de 42,5 %.

[3] La Société détient une participation de 78,5 % dans Sagard Holdings Management Inc.



Sommaire des résultats

Apport au bénéfice net ajusté et au bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022 (montants retraités)	2023	2022 (montants retraités)
Bénéfice net ajusté ^[1]				
Lifeco ^{[2][3]}	628	601	1 189	1 075
IGM ^[2]	128	129	256	264
GBL ^[2]	90	(44)	109	(73)
Incidence de la consolidation ^[4]	(4)	29	(18)	62
	842	715	1 536	1 328
Sagard et Power Sustainable ^[5]	3	(56)	(85)	(137)
ChinaAMC	–	15	2	28
Autres placements et entreprises autonomes ^[6]	110	49	126	48
Charges d'exploitation et autres charges des activités propres	(60)	(29)	(111)	(85)
Dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles	(48)	(47)	(95)	(93)
Bénéfice net ajusté ^{[3][7]}	847	647	1 373	1 089
Ajustements ^[8]	(346)	(46)	(559)	374
Bénéfice net				
Lifeco ^[2]	340	548	744	1 436
IGM ^[2]	86	129	323	264
GBL ^[2]	90	(44)	109	(73)
Incidence de la consolidation ^[4]	(20)	36	(145)	85
	496	669	1 031	1 712
Sagard et Power Sustainable ^[5]	3	(56)	(85)	(147)
ChinaAMC	–	15	(52)	28
Autres placements et entreprises autonomes ^[6]	110	49	126	48
Charges d'exploitation et autres charges des activités propres	(60)	(29)	(111)	(85)
Dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles	(48)	(47)	(95)	(93)
Bénéfice net ^[7]	501	601	814	1 463
Bénéfice par action – de base ^[7]				
Bénéfice net ajusté	1,27	0,97	2,06	1,62
Ajustements	(0,52)	(0,08)	(0,84)	0,55
Bénéfice net	0,75	0,89	1,22	2,17

[1] Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux normes IFRS, de Lifeco et d'IGM, ainsi que de Sagard et Power Sustainable, et de leur bénéfice net, se reporter aux sections Mesures financières non conformes aux normes IFRS et Sagard et Power Sustainable ci-après.

[2] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco, IGM et GBL.

[3] Les résultats comparatifs ont été retraités pour exclure du bénéfice net ajusté le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam.

[4] L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés; ii) la méthode comptable que la Société applique au bénéfice net présenté par les sociétés en exploitation cotées en bourse pour les placements sous contrôle commun, incluant a) un ajustement lié à la participation de Lifeco dans le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (PPSIE); et b) une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières, y compris Wealthsimple, Portage Ventures I, Portage Ventures II Limited Partnership (Portage Ventures II) et Portage Ventures III Limited Partnership (Portage Ventures III), dans les apports de Lifeco et d'IGM en fonction de leur participation respective; et iii) les ajustements apportés à IGM et à GBL conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023. Se reporter au tableau détaillé à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté du plus récent rapport de gestion de la Société.

[5] Comprend le bénéfice des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, y compris les placements détenus par l'entremise de la Financière Power.

[6] Comprend les résultats de Lion, LMPC et Peak.

[7] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[8] Se reporter au tableau détaillé des ajustements à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS ci-après.



Sagard et Power Sustainable

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Bénéfice net (perte nette) ajusté				
Activités de gestion d'actifs ^[1]				
Sagard	(13)	(35)	(23)	(49)
Power Sustainable	(5)	(3)	(17)	(15)
Activités d'investissement (capital exclusif)				
Sagard ^[2]	18	30	17	44
Power Sustainable				
Actions de sociétés ouvertes en Chine ^[3]	1	(69)	(1)	(139)
Infrastructure énergétique ^{[4][5]}	(1)	23	(19)	22
	-	(54)	(43)	(137)
Réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle ^{[5][6]}	3	(2)	(42)	-
Bénéfice net (perte nette) ajusté	3	(56)	(85)	(137)
Ajustements ^[7]	-	-	-	(10)
Bénéfice net (perte nette)	3	(56)	(85)	(147)

- [1] Comprend les honoraires de gestion facturés par les plateformes de placement sur le capital exclusif et pour la gestion des entreprises autonomes. Les honoraires de gestion versés par la Société sont déduits des produits tirés des activités d'investissement.
- [2] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) de Wealthsimple. Les résultats des premier et deuxième trimestres de 2022 comprenaient respectivement une reprise de l'intéressement aux plus-values à payer de 13 M\$ et de 25 M\$, principalement attribuable à la diminution de la juste valeur de Wealthsimple et des placements détenus dans Portage II au cours de ces périodes. La diminution nette de la juste valeur des placements de la Société, y compris ses placements détenus par l'entremise de la Financière Power dans Portage Ventures I, Portage Ventures II, Portage Ventures III et Wealthsimple, s'est établie à 5 M\$ pour le semestre clos le 30 juin 2023, comparativement à une diminution de la juste valeur de 428 M\$ pour la période correspondante de 2022.
- [3] La juste valeur des placements de la Société se chiffrait à 558 M\$ au 30 juin 2023, comparativement à 666 M\$ au 31 décembre 2022. À l'adoption d'IFRS 9, le 1^{er} janvier 2023, la Société a classé ses placements dans des actions de sociétés ouvertes en Chine à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, un classement facultatif pour les instruments de fonds propres, en vertu duquel toutes les variations de la juste valeur demeurent de façon permanente dans les fonds propres. L'apport des activités d'investissement se composera désormais du revenu de dividendes, ainsi que des honoraires de gestion et des charges au titre des honoraires liés au rendement. En 2022, la Société avait comptabilisé aux premier et deuxième trimestres des pertes réalisées respectives de 54 M\$ et de 70 M\$ à la cession de placements dans Power Sustainable China, et elle avait comptabilisé des pertes de valeur de 13 M\$ au premier trimestre en raison des reculs des marchés boursiers chinois.
- [4] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) lié aux participations directes dans les infrastructures énergétiques et dans les activités consolidées de PPSIE. Les résultats du premier trimestre de 2023 comprenaient la quote-part revenant à la Société d'une charge de 9 M\$ liée à l'intéressement aux plus-values attribuable à l'augmentation de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE, ainsi que des pertes d'exploitation principalement attribuables au caractère saisonnier des activités. Les résultats du deuxième trimestre de 2022 comprenaient un profit de 17 M\$ lié à la cession d'un portefeuille d'actifs solaires, ainsi que des profits latents de 12 M\$ au titre de contrats dérivés couvrant des projets d'infrastructures énergétiques comptabilisés tant au premier trimestre qu'au deuxième trimestre de 2022. De plus, les résultats du premier trimestre de 2022 excluaient une charge de 10 M\$ attribuable aux pertes de valeur au titre de participations directes dans des actifs d'infrastructures énergétiques, comptabilisées à titre d'ajustement (se reporter à la section Ajustements ci-après).
- [5] Les informations comparatives ont été retraitées conformément à la présentation adoptée pour la période considérée.
- [6] Comprend la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle attribuable aux variations de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE, ainsi que la quote-part du bénéfice (de la perte) lié aux activités consolidées de PPSIE attribuable à des investisseurs tiers. La Société contrôle et consolide les activités de PPSIE selon la méthode du coût historique. Toutefois, les participations détenues par des tiers comportent des clauses de rachat et sont classées en tant que passifs financiers, lesquels sont réévalués à leur valeur de rachat. Les résultats du premier trimestre de 2023 comprenaient une charge de 33 M\$ se rapportant à la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle, principalement attribuable à l'augmentation de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE. La valeur de l'actif net de PPSIE se chiffrait à 1 168 M\$ au 30 juin 2023, comparativement à 1 035 M\$ au 31 décembre 2022.
- [7] Se reporter au tableau détaillé des ajustements à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS ci-après.

Autres placements et entreprises autonomes

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Bénéfice net				
Fonds d'investissement et de couverture et autres ^[1]	102	22	123	17
Entreprises autonomes ^[2]	8	27	3	31
Bénéfice net	110	49	126	48

- [1] Le poste Autres comprend les profits ou les pertes de change de même que les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les résultats du deuxième trimestre de 2023 comprennent un recouvrement de 97 M\$ lié à la vente de la participation de la Société dans Bellus.
- [2] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) de Lion, LMPG et Peak.



MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour la période close le 30 juin 2023, qui reflètent l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9, le 1^{er} janvier 2023, ayant donné lieu au retraitement de certains chiffres comparatifs, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), à moins d'indication contraire, et constituent la base des chiffres présentés dans le présent communiqué, à moins d'indication contraire.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes comprend ce qui suit :

- le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes;
- les ajustements, notamment l'incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative, y compris les éléments identifiés par la direction de ses sociétés en exploitation cotées en bourse. Ils comprennent la quote-part revenant à la Société de l'incidence qu'ont eu sur Lifeco les éléments suivants : l'incidence liée aux marchés sur les actifs et les passifs lorsque les rendements réels des marchés pour la période considérée diffèrent des rendements attendus à plus long terme, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs, les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédentaires et sur l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions, ainsi que les éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes, qui comprennent celles identifiées comme telles par une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement. Les éléments qui, de l'avis de la direction de la Société et de la direction de ses filiales, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes comprennent les charges de restructuration ou de réorganisation et les coûts d'intégration, les coûts d'acquisition et de désinvestissement, les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives, l'incidence des modifications des taux d'imposition quasi adoptés et autres pertes de valeur liées aux éléments fiscaux, certains éléments significatifs non récurrents, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise, le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées et les autres éléments qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer la performance opérationnelle sous-jacente.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2023, la Société a adopté une définition plus précise du bénéfice net ajusté, une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Cette modification cadre avec l'adoption d'une définition plus précise du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) par Lifeco dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} janvier 2023. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) de Lifeco continue de refléter l'avis de sa direction sur la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et offre une autre mesure pour comprendre la performance des activités sous-jacentes de Lifeco par rapport au bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS. La définition des ajustements continue d'inclure ce que la Société présentait précédemment, y compris l'incidence sur Lifeco de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs, ainsi que l'incidence liée aux marchés sur les actifs et les passifs lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme. Lifeco a précisé sa définition du bénéfice fondamental pour exclure les incidences suivantes, incluses dans le bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS, afin d'améliorer la représentation de la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et d'assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers :

- Les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédentaires.
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions.

La Société a mis à jour sa définition du bénéfice net ajusté conformément à la modification apportée par Lifeco. Les données des périodes comparatives ont été retraitées pour tenir compte de cette modification.

La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Le bénéfice net ajusté, selon la définition de la Société, aide le lecteur à comparer les résultats de la période considérée à ceux des périodes précédentes, car il reflète l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de la Société et de ses filiales, en excluant les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des résultats des activités sous-jacentes.

Le bénéfice tiré des honoraires est présenté pour Sagard et Power Sustainable et comprend les produits tirés des honoraires de gestion qui sont gagnés à l'égard de toutes les catégories d'actifs, moins i) la rémunération liée aux honoraires, y compris les salaires, les primes et les avantages; et ii) les charges d'exploitation. Le bénéfice tiré des honoraires est présenté sur une base brute avant impôt et tient compte des participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice tiré des honoraires exclut i) les charges au titre de la rémunération fondée sur des actions; ii) l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions; iii) les profits et pertes de change; iv) les intérêts nets; et v) les autres éléments qui, selon le jugement de la direction, ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle sous-jacente des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, notamment les charges de restructuration, les coûts de transaction et d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises et certains éléments significatifs non récurrents. La direction utilise cette mesure pour évaluer la rentabilité des activités de gestion d'actifs des plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Cette mesure financière permet de déterminer si les produits récurrents tirés des honoraires de gestion, qui ne sont pas fondés sur des événements de réalisation futurs, sont suffisants pour couvrir les charges d'exploitation connexes.

La valeur de l'actif net ajustée est couramment utilisée par les sociétés de portefeuille pour évaluer leur valeur. La valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Les participations détenues dans des entités cotées en bourse (y compris Lifeco, IGM et GBL) sont évaluées à leur valeur de marché, et les placements dans des entités fermées et des fonds d'investissement sont évalués selon la meilleure estimation de leur juste valeur par la direction. Cette mesure présente la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la société de portefeuille et aide le lecteur à déterminer ou comparer la juste valeur des placements que détient la société de portefeuille ou sa juste valeur globale.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes, le bénéfice tiré des honoraires, la valeur de l'actif net ajustée, la valeur de l'actif brut, le bénéfice net ajusté par action et la valeur de l'actif net ajustée par action sont des mesures financières et des ratios financiers non conformes aux normes IFRS qui n'ont pas de définition normalisée et qui pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités.



Présentation des activités à titre de société de portefeuille

Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco, IGM et GBL, soit les participations de la Société dans des sociétés en exploitation cotées en bourse, ainsi que la société de portefeuille. Ces secteurs à présenter, de même que les activités de gestion d'actifs, reflètent la structure de gestion et la présentation de l'information financière interne de Power Corporation. La Société évalue son rendement en fonction de l'apport au bénéfice de chaque secteur opérationnel.

La société de portefeuille comprend les activités propres de la Société et celles de la Financière Power, sur une base combinée, et présente les activités d'investissement de la Société. Les activités d'investissement à titre de société de portefeuille, y compris les participations dans Lifeco, IGM et les entités contrôlées au sein des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités à titre de société de portefeuille présentent les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les placements, les débetures et les actions non participantes. Les analyses figurant aux sections Situation financière et Flux de trésorerie du plus récent rapport de gestion de la Société présentent les bilans et les états des flux de trésorerie de la société de portefeuille sur une base sectorielle, qui sont présentés à la note 23 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités. Cette présentation est utile au lecteur puisqu'elle permet de présenter les résultats de la société de portefeuille (la société mère) séparément des résultats de ses filiales en exploitation consolidées.

RAPPROCHEMENTS DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Power Corporation

BÉNÉFICE NET AJUSTÉ

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022 (montants retraités)	2023	2022 (montants retraités)
Bénéfice net ajusté – mesure financière non conforme aux normes IFRS ^[1]	847	647	1 373	1 089
Quote-part des ajustements ^[2] , déduction faite de l'impôt				
Lifeco	(290)	(53)	(447)	362
IGM	(56)	7	(58)	22
ChinaAMC	–	–	(54)	–
Sagard et Power Sustainable	–	–	–	(10)
	(346)	(46)	(559)	374
Bénéfice net – mesure financière conforme aux normes IFRS ^[1]	501	601	814	1 463

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

[2] Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur les ajustements de Lifeco, d'IGM, de ChinaAMC, et de Sagard et Power Sustainable.



AJUSTEMENTS (exclus du bénéfice net ajusté)

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022 (montants retraités)	2023	2022 (montants retraités)
Lifeco^[1]				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(63)	100	(205)	676
(Charge) économie d'impôt	9	(48)	37	(167)
Profits (pertes) réalisés au titre des autres éléments du résultat global à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	(99)	–	(99)	–
(Charge) économie d'impôt	16	–	16	–
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(3)	(11)	3	(24)
(Charge) économie d'impôt	–	1	(1)	2
Coûts d'acquisition et de désinvestissement (avant impôt)	(142)	(46)	(142)	(52)
(Charge) économie d'impôt	34	8	34	9
Charges de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(18)	(40)	(36)	(51)
(Charge) économie d'impôt	5	11	10	14
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(33)	(32)	(62)	(55)
(Charge) économie d'impôt	9	9	16	14
Activités abandonnées – Putnam (après impôt)	(3)	(5)	(16)	(5)
	(288)	(53)	(445)	361
Incidence de la consolidation (avant impôt) ^[2]	(3)	–	(3)	1
(Charge) économie d'impôt	1	–	1	–
	(290)	(53)	(447)	362
IGM^[1]				
Profit à la cession d'actions de Lifeco (avant impôt)	(4)	–	108	–
(Charge) économie d'impôt	–	–	(3)	–
Charges de restructuration (avant impôt)	(64)	–	(64)	–
(Charge) économie d'impôt	17	–	17	–
Ajustement lié à IFRS 17 (Lifeco) (avant impôt)	9	–	9	–
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	–
	(42)	–	67	–
Incidence de la consolidation (avant impôt) ^[2]	(16)	9	(137)	28
(Charge) économie d'impôt	2	(2)	12	(6)
	(56)	7	(58)	22
ChinaAMC				
Coûts de transaction liés à la cession de ChinaAMC (avant impôt)	–	–	(14)	–
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	–
Impôt sur le bénéfice lié à la cession de ChinaAMC	–	–	(40)	–
	–	–	(54)	–
Sagard et Power Sustainable				
Charges pour perte de valeur au titre de participations directes dans des infrastructures énergétiques (avant impôt)	–	–	–	(13)
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	3
	–	–	–	(10)
	(346)	(46)	(559)	374

[1] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco et IGM.

[2] L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés, y compris le profit comptabilisé par IGM à la vente à la Société d'une partie de sa participation dans Lifeco, ainsi que la quote-part revenant à IGM de l'ajustement lié à IFRS 17 de Lifeco; ii) la méthode comptable que la Société applique aux ajustements présentés par Lifeco et IGM pour les placements sous contrôle commun; iii) la quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco, conformément à la définition de la Société du bénéfice net ajusté; et iv) les ajustements apportés à IGM conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023.



VALEUR DE L'ACTIF NET AJUSTÉE

La valeur de l'actif net ajustée correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. La valeur de l'actif net ajustée par action de la Société est présentée selon une approche transitive.

Le tableau suivant présente un rapprochement des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes présentés conformément aux normes IFRS et de la valeur de l'actif net ajustée, une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

	30 juin 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
(en millions de dollars, sauf les montants par action)		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes – mesure financière conforme aux normes IFRS		
Capital social – actions participantes	9 447	9 486
Bénéfices non distribués	9 461	9 099
Réserves	1 966	2 341
	20 874	20 926
Ajustements liés à la juste valeur ^[1]		
Lifeco	9 576	4 835
IGM	2 502	1 985
GBL	(1 195)	(926)
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs	561	607
ChinaAMC	–	367
Autres placements et entreprises autonomes	130	206
Ajustements des autres passifs ^[1]	–	(37)
	11 574	7 037
Valeur de l'actif net ajustée – mesure financière non conforme aux normes IFRS	32 448	27 963
Par action^[2]		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (valeur comptable)	31,43	31,37
Valeur de l'actif net ajustée	48,86	41,91

[1] Se reporter au tableau ci-après pour obtenir plus de détails sur les ajustements liés à la juste valeur et les autres ajustements.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.



Au 30 juin 2023, la valeur de l'actif net ajustée par action de la Société se chiffrait à 48,86 \$, comparativement à 41,91 \$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 16,6 %. Au 30 juin 2023, la valeur comptable par action participante de la Société se chiffrait à 31,43 \$, un montant comparable à celui au 31 décembre 2022.

	30 juin 2023			31 décembre 2022		
(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée
Actif de la société de portefeuille				(montants retraités)	(montants retraités)	
Participations						
Financière Power						
Lifeco	14 870	9 576	24 446	14 579	4 835	19 414
IGM	3 464	2 502	5 966	3 607	1 985	5 592
GBL ^[1]	3 498	(1 195)	2 303	3 314	(926)	2 388
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs						
Sociétés de gestion d'actifs ^[2]						
Sagard	47	–	47	60	–	60
Power Sustainable	23	–	23	33	–	33
Activités d'investissement						
Sagard ^[3]	665	258	923	654	263	917
Power Sustainable	1 014	303	1 317	1 101	344	1 445
ChinaAMC	–	–	–	783	367	1 150
Autres placements et entreprises autonomes						
Autres placements ^[4]	261	–	261	192	55	247
Entreprises autonomes ^[5]	683	130	813	678	151	829
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 717	–	1 717	1 277	–	1 277
Autres actifs	266	–	266	312	–	312
Total de l'actif de la société de portefeuille	26 508	11 574	38 082	26 590	7 074	33 664
Passif et actions non participantes de la société de portefeuille						
Débiteures et autres instruments d'emprunt	897	–	897	897	–	897
Autres passifs ^{[6][7]}	957	–	957	987	37	1 024
Actions non participantes et actions privilégiées perpétuelles	3 780	–	3 780	3 780	–	3 780
Total du passif et des actions non participantes de la société de portefeuille	5 634	–	5 634	5 664	37	5 701
Valeur nette						
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (mesure conforme aux normes IFRS)/Valeur de l'actif net ajustée (mesure non conforme aux normes IFRS)	20 874	11 574	32 448	20 926	7 037	27 963
Par action	31,43		48,86	31,37		41,91

[1] La quote-part revenant à la Société de la valeur de l'actif net déclarée de GBL se chiffrait à 3,9 G\$ (2,7 G€) au 30 juin 2023 (3,8 G\$ [2,6 G€] au 31 décembre 2022).

[2] Les sociétés de gestion des fonds d'investissement sont présentées à leur valeur comptable et sont principalement composées de trésorerie et du montant net à recevoir au titre de l'intéressement aux plus-values.

[3] Comprend les placements de la Société dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et WealtheSimple, détenus par la Financière Power.

[4] Comprend le produit à recevoir de 97 M\$ lié à la vente de la participation de 3,9 % de la Société dans Bellus.

[5] Au 30 juin 2023, un passif d'impôt différé additionnel de 8 M\$ (13 M\$ au 31 décembre 2022) était inclus dans la valeur de l'actif net ajustée des participations dans les entreprises autonomes présentées à leur juste valeur, sans tenir compte d'éventuelles stratégies de planification fiscale. La Société a des attributs fiscaux (qui ne sont pas autrement comptabilisés dans le bilan) qui pourraient réduire l'impôt advenant que la Société cède ses participations dans les entreprises autonomes.

[6] Conformément à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et dans les entreprises contrôlées conjointement, car la Société est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible. Si la Société devait céder une participation dans une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement, les impôts exigibles à la suite de cette cession seraient minimisés grâce à une planification et une structure fiscales minutieuses et prudentes, de même qu'en utilisant les attributs fiscaux disponibles qui n'ont pas été autrement comptabilisés dans le bilan, notamment les pertes fiscales, les coûts fiscaux, le revenu protégé et les surplus fiscaux étrangers liés à la filiale ou à l'entreprise contrôlée conjointement.

[7] Au 31 décembre 2022, un passif d'impôt différé additionnel de 37 M\$ se rapportant à la participation dans ChinaAMC présentée à la juste valeur était inclus dans la valeur de l'actif net ajustée.



Le présent communiqué contient également d'autres mesures financières non conformes aux normes IFRS que les filiales de la Société divulguent publiquement, dont le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action. La section ci-dessous présente la description et le rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS incluses dans le présent communiqué, telles qu'elles ont été présentées par les filiales de la Société. L'information ci-dessous est tirée des rapports de gestion du deuxième trimestre de Lifeco et d'IGM, tels qu'elles les ont respectivement préparés et publiés conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir un exemplaire directement sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) ou sur leurs sites Web, au www.greatwestlifeco.com et au www.igmfinancial.com.

Lifeco

BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LIFECO

Le bénéfice net (perte nette) ajusté ^[1] reflète le point de vue de la direction de Lifeco sur la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et offre une autre mesure pour comprendre la performance des activités sous-jacentes par rapport au bénéfice net, une mesure financière conforme aux normes IFRS. Le bénéfice net (perte nette) ajusté exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS :

- L'incidence liée aux marchés sur les actifs et les passifs lorsque les rendements réels des marchés pour la période considérée diffèrent des rendements attendus à plus long terme.
- La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs.
- Les coûts d'acquisition et de désinvestissement.
- Les charges de restructuration et d'intégration.
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, l'incidence des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition et autres éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou charges nettes liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise, et le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées.
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer la performance des activités sous-jacentes de Lifeco.

La définition du bénéfice net (perte nette) ajusté a été précisée (en 2023, et appliquée aux résultats comparatifs de 2022) pour exclure également les incidences suivantes, qui sont incluses dans le bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS, afin d'améliorer la représentation de la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et d'assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers :

- Les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédentaires.
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022 (montants retraités)	2023	2022 (montants retraités)
Bénéfice net ajusté – mesure financière non conforme aux normes IFRS ^{[1][2]}	920	903	1 746	1 615
Ajustements				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(92)	152	(301)	1 016
(Charge) économie d'impôt	13	(73)	54	(251)
Profits (pertes) réalisés au titre des autres éléments du résultat global à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	(158)	–	(158)	–
(Charge) économie d'impôt	37	–	37	–
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(5)	(17)	4	(36)
(Charge) économie d'impôt	1	2	(1)	3
Coûts d'acquisition et de désinvestissement (avant impôt)	(208)	(71)	(208)	(79)
(Charge) économie d'impôt	50	14	50	15
Charges de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(28)	(60)	(54)	(77)
(Charge) économie d'impôt	8	16	15	21
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(49)	(49)	(92)	(84)
(Charge) économie d'impôt	13	13	24	21
Activités abandonnées – Putnam (après impôt)	(4)	(7)	(23)	(7)
	(422)	(80)	(653)	542
Bénéfice net – mesure financière conforme aux normes IFRS ^[2]	498	823	1 093	2 157

[1] Défini comme le « bénéfice fondamental » et identifié comme une mesure financière non conforme aux PCGR par Lifeco.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.



Financière IGM

BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES D' IGM

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires exclut les ajustements^[1], qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre moins significative.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2023	2022	2023	2022
Bénéfice net ajusté – mesure financière non conforme aux normes IFRS ^[2]	205,5	207,1	412,0	426,4
Ajustements ^[1]				
Charges de restructuration et autres charges (avant impôt)	(103,3)	–	(103,3)	–
(Charge) économie d'impôt	27,1	–	27,1	–
Profit à la cession d'actions de Lifeco (avant impôt)	(6,2)	–	172,9	–
(Charge) économie d'impôt	–	–	(4,3)	–
Ajustement de Lifeco lié à IFRS 17	15,1	–	15,1	–
	(67,3)	–	107,5	–
Bénéfice net – mesure financière conforme aux normes IFRS ^[2]	138,2	207,1	519,5	426,4

[1] Désigné comme les « autres éléments » par IGM.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

AUTRES MESURES

Le présent communiqué de presse et les autres documents d'information continue comprennent également d'autres mesures utilisées aux fins de l'analyse des activités de la Société, ainsi que de ses sociétés en exploitation cotées en bourse consolidées et de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, y compris, mais sans s'y limiter, les mesures suivantes : « actif géré », « actif administré », « actif géré et actif sous services-conseils », « actif géré et actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques », « valeur comptable par action participante », « intéressement aux plus-values », « valeur de l'actif net » et « engagements non capitalisés ». Se reporter à la section Autres mesures du plus récent rapport de gestion de la Société, lequel est disponible dans le profil SEDAR+ de la Société au www.sedarplus.ca, pour obtenir des définitions de ces mesures. Ces définitions sont par ailleurs intégrées par renvoi dans les présentes.

DIVIDENDES DÉTERMINÉS

Tous les dividendes présentés précédemment à l'égard des actions privilégiées de la Société (incluant les actions privilégiées participantes) et des actions comportant des droits de vote limités de la Société sont des dividendes déterminés aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certains énoncés dans le présent communiqué, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société ou qui traduisent les attentes actuelles publiées par les filiales ouvertes de la Société lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, la finalisation de la vente de Putnam U.S. Holdings I, LLC à Franklin Templeton, la finalisation des acquisitions d'Investment Planning Counsel Inc. et de Value Partners Group Inc., la conclusion prochaine de nouveaux partenariats stratégiques avec ADQ et la Banque de Montréal, l'élargissement du partenariat existant de Sagard avec Lifeco, et la finalisation en cours de la transaction visant Webhelp. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés boursiers et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, des changements technologiques, des risques liés à la cybersécurité, de modifications à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits (tels que l'invasion de l'Ukraine), d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique (telle que la COVID-19), de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent communiqué, les facteurs présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion respectif.



Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les risques et incertitudes mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent communiqué, les risques présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion et leur notice annuelle respectifs les plus récemment déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedarplus.ca. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedarplus.ca.

- 30 -

**Pour de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec :**

Stéphane Lemay
Vice-président, chef du contentieux et secrétaire
514-286-7400